

Centre d'aide par le travail

L'Atelier

Une année placée sous le signe de la réflexion et de la participation des équipes

La journée portes ouvertes : un véritable succès

Conçue et organisée par les ouvriers, en lien avec l'animateur de formation, elle a permis à l'ensemble de nos partenaires de découvrir nos savoir-faire.

Des sorties personnalisées et de nouvelles activités

L'établissement a privilégié les petits groupes (cinéma, restaurant, bowling...). Ces escapades appréciées de tous favorisent le plaisir d'être ensemble hors du contexte de production.

Une nouvelle proposition complète la gamme des activités déjà en place. En lien avec l'ARERAM*, le CAT propose un module de formation : vie quotidienne, vie citoyenne.

Projet d'établissement, projets professionnels et règlement de fonctionnement : une démarche participative

Le projet d'établissement s'est construit au fil des réunions d'équipes. Une fois par mois, deux moniteurs ont animé une réflexion thématique (accueil des personnes, organisation de la production, la santé au travail...). Chacun de ces échanges a donné lieu à un écrit de synthèse qui est venu alimenter le projet d'établissement.

Dans le même temps, l'équipe a mis en place une démarche d'accompagnement individualisé des personnes afin de proposer à chaque ouvrier des actions permettant de :

- consolider ou développer ses aptitudes,

- favoriser son accord et sa participation à la mise en œuvre d'un projet professionnel.

Un groupe de travail constitué d'ouvriers et de moniteurs d'atelier a entrepris de traduire en langage adapté le règlement de fonctionnement du CAT.

Accompagnement et formation à la représentation

Les ouvriers membres du Conseil d'établissement sont accompagnés dans leurs missions de représentation. Entre deux réunions, une demi-journée de formation aide les élus dans l'appropriation de leurs fonctions.

Lors de la mise en place du dispositif, les délégués ont eu quelques difficultés à trouver leurs marques. La prise de parole était laborieuse et la notion de représentation difficile à comprendre. Un certain individualisme prévalait à la notion de collectivité. A l'issue de cette première année, on observe une progression quant à la qualité des interventions des délégués :

- amélioration des relations entre les personnes,
- meilleure qualité des comptes rendus de réunions auprès de leurs collègues de travail,



- plus grande confiance en soi et facilité à prendre la parole,
- meilleure compréhension des demandes des collègues de travail et du fonctionnement de la structure,
- décloisonnement des relations entre les différentes unités de travail,
- développement d'un réel intérêt pour les perspectives concernant la vie du CAT.

Donner du sens à l'organisation

La réflexion sur le projet d'établissement et la formation des délégués donnent du sens au fonctionnement de l'établissement. L'organisation qui se met en place n'est pas une fin en soi mais un outil au service des personnes, dont l'objectif est de promouvoir une logique d'interaction basée sur l'écoute et le respect de chacun.

Pour finir ces quelques lignes je souhaite témoigner au nom de l'ensemble du CAT du souvenir que Bernard Molas laissera dans nos cœurs. Sa disparition a marqué chacun d'entre nous et je désire simplement conserver l'image de son sourire...

Jean-Luc PUJOL
Directeur

* ARERAM : Association pour la rééducation des enfants et la réadaptation des adultes en difficulté médico-sociale

CARTE D'IDENTITÉ

Nom : CAT L'Atelier

Adresse : 17, rue de l'Egalité – 92290 Châtenay-Malabry

Année d'ouverture : 1961

Nombre de places : 75

Prix annuel à la place : 11 593 euros

Zoom

Un règlement de fonctionnement en langage adapté

Deux fois par mois, un groupe de travail de quelques ouvriers volontaires se réunit afin d'étudier et de mieux comprendre le règlement de fonctionnement de l'établissement qui est sur le point d'être publié. Chaque article du règlement est relu avec attention. Les mots ou expressions difficiles sont reformulés. Voici quelques extraits de leur travail d'appropriation.



Droit de la personne

Le respect de la dignité s'exerce au cœur de la rencontre avec le travailleur. Le personnel de l'établissement a le souci permanent de la qualité du regard et de la relation personnelle avec chaque travailleur, en veillant plus particulièrement à développer toutes ses potentialités.



Le plus important pour l'équipe est de rencontrer le travailleur en respectant ce qu'il est.

La citoyenneté

Le CAT a le souci constant d'éveiller la personne à la dimension de la citoyenneté. Le Conseil de la vie sociale comme la vie quotidienne dans l'établissement permettent l'exercice et l'apprentissage des droits civiques. De même, les projets de vie collective sont mis en œuvre dans un esprit de démarche participative et d'implication de tous.



Le CAT a pour but de toujours aider les personnes à apprendre les règles de vie en société. Le Conseil de la vie sociale, comme la vie de tous les jours dans l'établissement, aident à apprendre quels sont les droits et les devoirs de la vie collective et à les appliquer.

L'accompagnement

Une équipe pluridisciplinaire est au service de l'accompagnement des travailleurs et s'efforce d'apporter les réponses les plus adaptées.

Le CAT propose à chacun :

- au minimum un entretien annuel sur son travail, son comportement dans l'établissement, en tenant compte de son point de vue et de celui du CAT,
- l'élaboration conjointe d'un projet écrit tenant compte de ses souhaits et de ses capacités,
- un suivi régulier de la mise en œuvre de ce projet.



Des personnes qui font plusieurs métiers apprennent aux ouvriers à travailler et apportent les réponses les plus faciles pour chacun :

- au moins un rendez-vous chaque année sur son travail, sa façon d'être dans l'établissement en faisant attention à son avis et à celui du CAT,
- créer ensemble un projet écrit en faisant attention à ses envies, à ce qu'il est capable de faire.